

# Une oeuvre de pionnier

## M. GERARD ROUSSEL ET LE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Edifice de la Caisse Populaire  
du Bic, qui fut autrefois l'un des  
sièges sociaux de l'Union  
Régionale des Caisse Populaires.



Le Mouvement Desjardins a joué un rôle de premier plan dans la vie économique et sociale de la région. Il en est ainsi depuis plusieurs décennies. Comme dans les autres régions du Québec, les Caisses Populaires du Bas St-Laurent ont mobilisé l'épargne populaire et contribué à satisfaire les besoins de crédit qui s'exprimaient d'une façon de plus en plus aigüe à mesure que l'économie de marché gagnait les campagnes. **La Revue d'Histoire du Bas St-Laurent** ne pouvait ignorer l'importance de cette institution dans l'histoire de la région.

Il lui est apparu que la meilleure façon de faire revivre l'évolution du Mouvement était d'obtenir le témoignage de l'un de ses principaux animateurs. C'est dans cet esprit que nous avons rencontré M. Gérard Roussel, qui, après avoir été l'âme dirigeante de l'Union Régionale depuis 1941, prendra sa retraite dans quelques mois.

Monsieur Roussel a bien voulu se prêter à une entrevue au cours de laquelle il nous a parlé des conditions dans lesquelles il a exercé son activité professionnelle, et à travers ses confidences, c'est toute la vie d'une institution et d'un milieu qui s'est déroulée devant nos yeux.

Notre entrevue avec monsieur Roussel s'est déroulée à bâton rompu, et celui-ci ne nous en voudra certainement pas si nous dégageons de son témoignage quelques aspects qui nous apparaissent particulièrement intéressants. C'est ainsi que nous nous attarderons successivement aux éléments pittoresques de son oeuvre de pionnier, aux commencements pénibles et modestes des Caisses Populaires et enfin, à la croissance et à la consolidation du Mouvement.

### UN TRAVAIL DE PIONNIER

La vie et l'oeuvre de monsieur Gérard Roussel sont caractéristiques des débuts pénibles d'un mouvement qui doit, à plusieurs égards, à ses pionniers les jours florissants que nous lui connaissons aujourd'hui. En effet, la fondation et le développement des Caisses Populaires Desjardins ont reposé, dans la plupart des cas, sur des convictions personnelles profondes et la foi dans une idée commune: la coopération.

C'est en rappelant les péripéties d'une vie de labeur que nous pouvons juger de la ténacité, de la motivation, de la bonne volonté et des énergies déployées par les artisans de la première

heure, sans lesquelles le Mouvement n'aurait pu croître. Depuis plus de trente ans, monsieur Roussel a été, avec quelques-uns de ses collègues, l'animateur de l'expansion des Caisses Populaires aux quatre coins du diocèse de Rimouski.

Avant de se consacrer à l'oeuvre des Caisses Populaires, monsieur Roussel fut d'abord à l'emploi d'un marchand général du Bic. Il exécutait pour ce dernier des tâches occasionnelles touchant la comptabilité de son établissement. Ainsi, il se familiarise tôt avec les rouages d'une saine administration en voyant au bon fonctionnement de cette petite entreprise.

Sa formation est celle d'un bachelier. Cependant, il n'obtiendra pas le diplôme de baccalauréat puisqu'il quitte le Séminaire dans sa dernière année de philosophie. Les études classiques n'ont pas toujours été pour lui d'une aide immédiate et pratique alors qu'on orientait peu les étudiants vers les carrières dites "économiques" ou commerciales.

Mais on ne peut mettre en doute que ses années de collège ont imprégné chez lui cet esprit de ténacité et de vigueur qui lui ont été nécessaires à l'accomplissement de sa tâche future.

Monsieur Roussel fut poussé dans le Mouvement des Caisses Populaires lorsque monsieur Aurèle Gamache, premier gérant de l'Union Régionale, l'engagea en 1940 pour en faire son bras droit. Cette embauche prenait une forme assez particulière: en fait, monsieur Roussel devenait l'employé personnel de monsieur Aurèle Gamache et non un membre du personnel de l'Union. En fait, le gérant payait son adjoint à même son salaire. Cette nouvelle fonction consistait à aider le gérant dans son travail "sur la route", c'est-à-dire, dans l'entreprise de fondation de caisses et de vérifications comptables. Son salaire s'élève alors à dix dollars par mois.

Peu après, lors du décès de son ami Gamache, monsieur Gérard Roussel était la personne tout indiquée pour prendre la relève. D'ailleurs, il acquit auprès de son patron, l'expérience nécessaire au bon fonctionnement et au développement de cette institution. En 1941, alors âgé de trente ans, monsieur Roussel devint le deuxième gérant de l'Union Régionale des Caisses Populaires. Il ne cumulera pas tout de suite ce poste avec la gérance de la Caisse Populaire locale du Bic, madame Gamache ayant manifesté le désir de continuer le travail de son mari.

Les dures conditions de travail qu'a connues monsieur Gérard Roussel sont l'illustration de l'état artisanal dans lequel se trouvait le Mouvement à l'époque. L'Union Régionale était toute jeune et le travail à accomplir était partout abondant. Le gérant devait toujours assurer l'avancement du concept coopératif au moyen de réunions d'information qui précédaient tout naturellement la fondation de nouvelles caisses.

Cette première tâche accomplie dans les localités, monsieur Roussel devait assurer, par la suite, la vérification des comptabilités tout en prodiguant conseils et suggestions aux gérants des Caisses Populaires locales. Monsieur Roussel nous a affirmé que de 1940 à 1950, il y eut en moyenne de douze à quinze fondations par année.

Ce travail s'effectuait surtout l'été alors qu'on pouvait bénéficier de routes plus carrossables. Dans ces conditions, l'achat d'une automobile s'avérait nécessaire. Son choix se porta sur une Terraplane Essex qu'il paya deux cents dollars. Par la suite, il devait surnommer cette vieille voiture, la "boîte à caresses", vu une caractéristique bien spéciale au coffre arrière, lequel faisait place à un siège amovible. Monsieur Roussel ne put garder sa "boîte à caresses" plus d'un mois, pendant lequel il lui fit subir des réparations se chiffrant à près de cent cinquante dollars.

Durant la saison froide, ses déplacements se faisaient par chemin de fer, lorsque la chose était possible.

Il est certain que le salaire d'un gérant de l'Union Régionale ne pouvait suffire à de telles dépenses. De 1941 à 1943, monsieur Gérard Roussel devait recevoir un salaire mensuel de trente dollars. De plus, à l'exemple de son prédécesseur, il engagea à ses frais, une assistante pour voir aux affaires courantes de l'Union: il lui remettait ainsi la moitié de son salaire. Il recevait toutefois de petits dédommagements à titre d'allocations de voyage.

Son horaire hebdomadaire n'avait rien de très compliqué: le lundi matin on pouvait le voir à son bureau; le reste de la semaine, y compris samedi et dimanche, on le trouvait "sur la route", c'est-à-dire dans l'un ou l'autre des cantons du diocèse.

Une vie de travail assidu, comme l'a été la sienne, ne se déroula pas sans quelques aventures particulières. Il se souvient d'avoir refait à plusieurs occasions des comptabilités entières dans des conditions pour le moins pénibles. Il lui arriva même de travailler avec le manteau sur le dos pour se protéger du froid qui envahissait une Caisse très mal chauffée. Dans ses déplacements, il couchera un peu partout; ce sera bien souvent chez les gérants de Caisses locales où l'on ne bénéficiait pas du grand confort. Par contre, le presbytère offrait un meilleur gîte, d'autant plus que le curé, trop souvent seul, aimait bien à disposer de la compagnie d'un visiteur avec qui il pouvait s'entretenir.

Quelques aventures cocasses ont aussi marqué la carrière de monsieur Roussel. La plus intéressante est sans doute celle d'une panne d'automobile survenue sur le chemin Estcourt—St-Alexandre: avec sa "boîte à caresse", il dut passer toute une nuit, isolé sur cette route secondaire, avec quinze mille dollars dans sa voiture, somme qui constituait l'épargne accu-

mulée de nombreuses Caisses Populaires. Il dut attendre au lendemain matin pour qu'un autre véhicule passe et lui porte secours. Cette aventure serait presque aberrante de nos jours, mais celle-ci montre bien l'esprit de confiance dans lequel se faisaient les transactions à l'époque.

Il faut aussi mentionner que monsieur Gérard Roussel travailla seul jusqu'en 1947, date à laquelle monsieur Gérard Viel fut engagé comme inspecteur-propagandiste. De 1950 à 1970, monsieur Roussel s'occupa en plus de la Caisse Populaire locale du Bic. C'est dire, toute l'omniprésence des Caisses Populaires dans la vie du gérant de l'Union Régionale. Ainsi, il occupa même, avec sa famille, le logement sis au premier étage du local de la Caisse paroissiale et de l'Union Régionale du Bic.

Ces quelques bribes de la vie de monsieur Gérard Roussel peuvent facilement se comparer à celle de Desjardins à l'heure des premières Caisses Populaires. Sans doute, les conditions n'étaient pas tout à fait identiques mais l'esprit d'initiative, la ténacité et la vigueur furent, nous semble-t-il, les mêmes.

Les Caisses Populaires et avec elles, l'Union Régionale, ont certainement contribué au développement économique de notre région et c'est à cet essor collectif que monsieur Gérard Roussel a contribué!

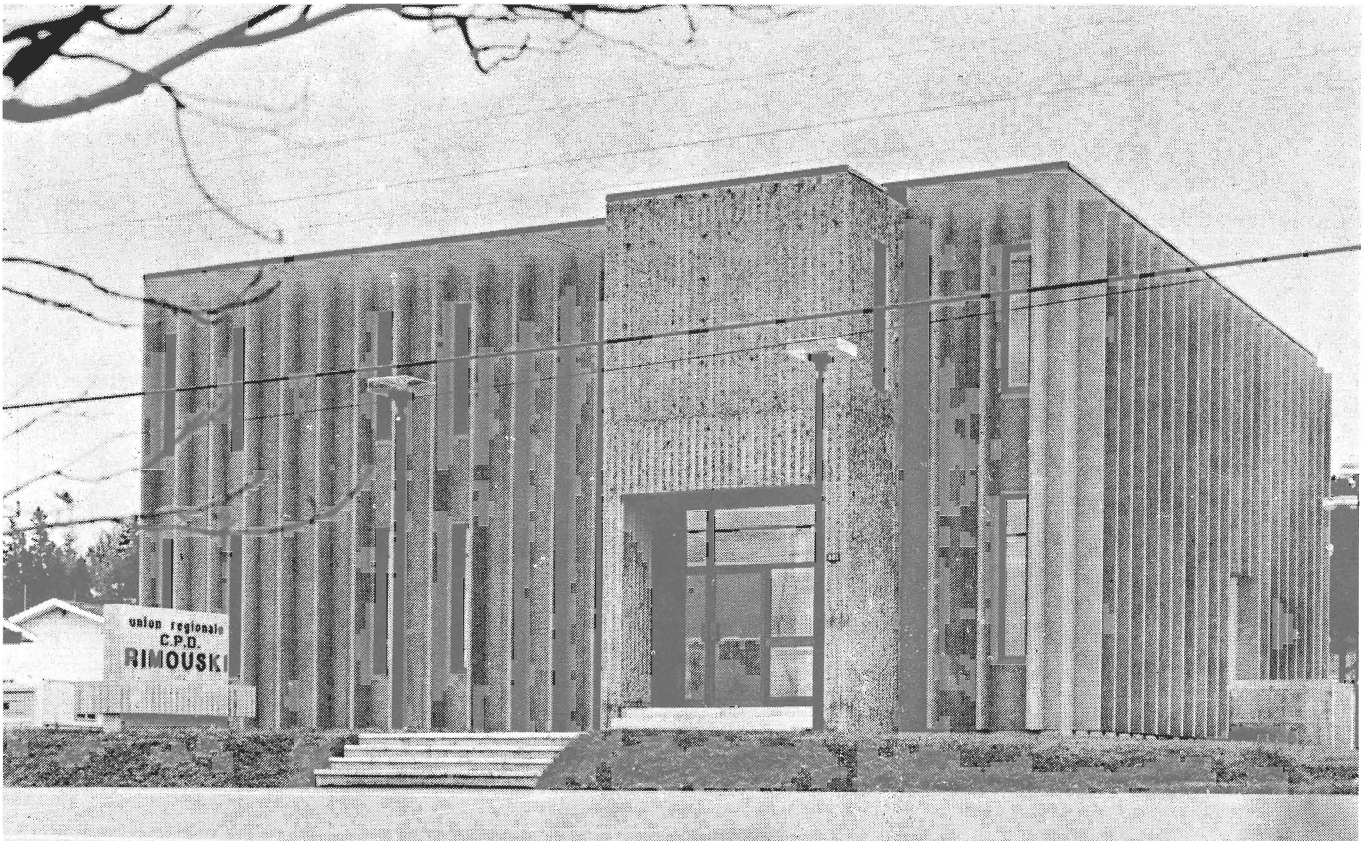
## DES ORIGINES MODESTES

Habitué que nous sommes aux Caisses actuelles, généralement aménagées dans des édifices modernes et dotées de l'instrumentation la plus perfectionnée, nous imaginons mal à quoi pouvait ressembler une Caisse Populaire il y a vingt-cinq ou trente ans.

Une façon de nous plonger brutalement dans la situation de l'époque, est peut-être de penser à ce fait des plus caractéristiques que le système reposait alors presque entièrement sur le bénévolat. En effet, le gérant d'une Caisse était payé un dollar par année, et encore, à condition qu'il fournisse le local, qu'il le chauffe et qu'il l'éclaire. Il va sans dire que dans ces conditions, cette tâche était simplement confiée à ceux des paroissiens qui paraissaient plus instruits ou plus dégourdis que les autres.

Bien souvent, l'honnêteté devait être le principal critère retenu pour le choix du gérant. C'est ce qui explique sans doute qu'un tel système n'ait pas généré davantage d'abus ou de malversations. En fait, il arrivait bien de temps à autre qu'un gérant "emprunte" un peu largement, mais d'une façon générale il n'y avait pas de défalcation ou d'escroquerie. Monsieur Roussel ne se rappelle que d'un seul cas de ce genre,

**Siège social de l'Union Régionale des Caisses Populaires [Rimouski], boulevard St-Germain ouest à Rimouski.**



au cours de la période quasi héroïque de la fondation des Caisses. Il s'agissait, en l'occurrence, d'un colon si pauvre que le représentant de l'Union avait dû procéder aux vérifications d'usage revêtu de son pardessus et de ses couvre-chaussures, tellement il faisait froid dans la maison.

Naturellement, l'honnêteté n'était pas toujours synonyme de rigueur, et monsieur Roussel a dû passer bien des soirées à faire du "pointage au fanal" pour réconcilier, quand ce n'était pas refaire complètement, des comptabilités souvent établies au petit bonheur.

Si l'on tient compte de cette pauvreté de moyens, il est presque miraculeux que tant de caisses aient été fondées en si peu de temps. Monsieur Roussel se plaît à ce sujet à rappeler l'influence de Mgr Courchesne. Celui-ci s'était fixé comme objectif la fondation d'une Caisse par paroisse et faisait pression dans ce sens auprès de ses curés. Comme il y eut pendant un moment, cent huit Caisses sur cent quinze paroisses, on peut estimer que Mgr Courchesne avait atteint son objectif. Il y eut naturellement d'autres forces que l'évêque de Rimouski et son clergé pour inciter à la fondation des Caisses. Monsieur Roussel mentionne spontanément les cercles d'études de l'U.C.C. qui, en général, préparaient le terrain en organisant des réunions d'information, et en regroupant dans un organisme quelque peu structuré, les éléments les plus dynamiques et les plus "modernistes" du milieu rural.

Habituellement, une Caisse naissait à la suite d'une initiative locale. On convoquait alors une réunion de fondation à laquelle monsieur Roussel était invité. Il faisait à cette occasion, la lecture des statuts et présidait à l'élection des membres du Conseil et des Commissions. Évidemment, la plupart des Caisses eurent des commencements fort modestes: vingt, trente, parfois quarante sociétaires qui souscrivaient chacun entre une et cinq parts. C'était suffisant pour faire démarrer l'institution, qui n'avait plus, par la suite, qu'à faire la preuve de son utilité et de son efficacité.

Il y avait d'ailleurs peu d'opposition dans les paroisses à la création des Caisses. Il y avait bien entendu les indifférents et les incrédules, mais ceux-là finissaient pas se laisser gagner quand ils voyaient le mouvement tenir ses engagements, et ses promesses.

Il serait presque évident d'en vouloir à certains colons d'avoir manqué de foi, quand on sait que même les grandes banques ne prirent pas la menace au sérieux. Certes, selon monsieur Roussel, les gérants de succursales étaient plus clairvoyants, et certains essayèrent même de ruiner la confiance du public en répandant des rumeurs sur la solidité de telle ou telle Caisse. Il y eut même un cas où la Fabrique dut prêter quinze mille dollars pour contrecarrer un mouvement de retrait, à la suite

d'une rumeur, fondée, semble-t-il, de défalcation. Les gens se mirent à retirer, la Caisse tint ses engagements, et bientôt, après avoir passé de la Caisse à la Banque, les épargnants entreprirent le chemin inverse. Si les sociétaires avaient eu davantage confiance dans leur Caisse, l'appui de l'Église n'aurait pas été nécessaire, mais le fait qu'elle intervint, et la nature même de son intervention, montre bien que son influence s'exerçait non seulement au moment de la création, mais également tout au long de son établissement. En aidant à maintenir la confiance, l'Église fournissait peut-être le support le plus efficace et le plus nécessaire. Cette confiance, d'ailleurs, ne reposait pas seulement sur l'appui clérical. Elle était fondée en outre sur l'expérience concrète. Selon monsieur Roussel, depuis la fondation de la Fédération, aux débuts des années trente, pas un seul sociétaire ne perdit de l'argent.

Il était normal, d'ailleurs, que l'Église encourage les Caisses Populaires. Non seulement favorisaient-elles l'épargne, mais elles contribuaient également à soutenir l'économie agricole en permettant de consentir des prêts aux agriculteurs dans le besoin. Les prêts, bien souvent, reposaient sur la valeur morale, plutôt que sur la valeur économique. On peut se demander dès lors, s'ils auraient été possibles dans le système bancaire traditionnel. Ces emprunts, certes, étaient modestes, mais non moins utiles. Le colon empruntait pour acheter ses semences, en attendant de vendre sa récolte, à la limite, pour acheter une vache. En réalité, les Caisses Populaires ont contribué à mobiliser le numéraire disponible dans les paroisses et à la mettre au service de ceux qui paraissaient, aux yeux de la communauté des sociétaires, être en mesure d'en faire l'usage le plus judicieux.

Il y aurait de belles études historiques à faire pour évaluer l'impact culturel, économique et social d'une caisse, dans une paroisse donnée. À mesure que l'économie de marché, avec ses exigences, en numéraire, gagne les campagnes, on sent monter dans les esprits la nécessité d'une institution qui corresponde à la mentalité et aux besoins du développement économique. Il ne faut pas se surprendre que les Caisses Populaires aient joué ce rôle de pont entre la communauté traditionnelle et l'économie de marché: le principe coopératif était tout indiqué pour remplir cette fonction, et à ce titre, le Mouvement Desjardins constitue un indicateur culturel et social de premier ordre pour comprendre la mutation de la société québécoise.

Cet esprit de coopération imprégnait entièrement les Caisses Populaires dans les premières années de leur jeunesse. À cette époque, selon monsieur Roussel, on ne déposait pas à la Caisse pour les intérêts et personne n'aurait eu l'idée de changer de banque pour obtenir un



**M. Gérard Roussel, directeur général de l'Union Régionale des Caisses Populaires.**

demi pour cent de plus d'intérêt. Les choses ont bien changé dans la mentalité du sociétaire. Il faut dire que le Mouvement s'est lui aussi considérablement transformé.

## **CONCLUSION**

En 1945, il y avait sur le territoire de l'Union Régionale quatre-vingt-quinze caisses qui mobilisaient environ six millions d'épargne. Trente ans plus tard, il n'y a plus que quatre-vingt-deux caisses, mais qui totalisent plus de cent soixante-deux millions en épargne. L'Union Régionale, qui comptait un ou deux employés en 1945, en emploie maintenant quarante-six, grâce à un budget d'opération de près de un million de dollars. Ces quelques chiffres suffisent à illustrer l'essor fabuleux du Mouvement Desjardins pendant ces années, ainsi d'ailleurs que sa consolidation. La diminution du nombre de caisses et l'institutionnalisation de l'Union en sont des indices.

Ces transformations se sont accompagnées d'un changement de mentalité, monsieur Roussel manifeste un peu de nostalgie quand il constate la disparition de l'esprit de solidarité et de coopération qui a marqué l'origine du Mouvement. A mesure que le monde rural s'intègre à l'économie de marché, cela sans doute est inévitable. Il faut souhaiter cependant que les valeurs qui sont à la base de l'oeuvre de Gérard Roussel et du Mouvement Desjardins ne disparaissent pas complètement, et qu'ils sachent à nouveau s'incarner dans quelque grande réalisation.

**Antonio LECHASSEUR  
et Guy MASSICOTTE  
Université du Québec à Rimouski.**